

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 8

Artikel: Sur la sellette
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208506>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rité de Lausanne en y attirant un grand nombre de personnes atteintes de maladies d'yeux. Il a laissé plusieurs ouvrages, et entre autres, un traité sur les tumeurs cancéreuses, où il décrit un millier d'opérations faites tant en Suisse qu'en Allemagne avec les noms, prénoms et lieux d'origine de ses patients. M. Benjamin Dumur parle d'une opération particulièrement grave, faite à Lutry, qui réussit admirablement et pour laquelle Fabrice fut assisté de ses amis et collègues Janus-Antoni Saracenus (Sarasin) de Genève et Albertus Roscius de Lausanne. Fabrice eut aussi pour collaborateur sa femme, Marie Colinet, de Genève, qui excellait dans l'art des accouchements et qui était fort habile dans la pratique de la chirurgie. Ce fut elle qui imagina d'extraire une paillette de fer de l'œil d'un patient au moyen d'un aimant.

(A suivre).

H. et V. — La 46^e édition du catalogue de l'*Agence de publicité Haasenstein et Vogler* vient de paraître pour la première fois en format grand in-quarto; le contenu était devenu trop volumineux pour l'ancien format. Pour le fond, l'arrangement reste le même que par le passé.

Comme nouveauté, cette dernière édition contient des vues photographiques des diverses succursales de l'agence Haasenstein et Vogler.

En comparant l'édition de cette année avec les précédentes, on est à bon droit surpris du progrès accompli par cette importante agence.

A l'école. — *Le maître.* — Voyons, Jean-Pierre, qu'est-ce que le mot « œuf »?

Jean-Pierre. — C'est un substantif, m'sieu.

Le maître. — Très bien, et de quel genre?

Jean-Pierre. — Ça, on ne peut pas le savoir avant qu'il soit éclos.

Excellent. — Est-ce que vous avez une grande confiance dans les spécialités pharmaceutiques?

— Oh! oui, elles ont fait beaucoup de bien à mon frère.

— Quelle est celle qu'il a prise?

— Aucune, il est... pharmacien.

Sur la sellette. — Un petit garçon de six ans questionne son papa :

— Dis, p'pa, qu'est-ce que c'est, une génisse?

— Eh bien, mon cheri, la génisse, c'est... c'est la petite fille, le veau, le petit garçon, la vache, la maman, et le taureau, le papa.

— Ah! oui!... Et le bœuf?...

— Le bœuf?... le bœuf?... c'est le... grand-papa.

— Et la grand' m'man, qui est-ce, dis?

(Authentique)

PORQUIE CRANMATCHOU S'E Z'U MARYA

CRANMATCHOU étais resté grantenet valet. Même on avai bin cru pè Mouffetsat, on velâdo de la part de lè d'au riò, que ne troverai jamé min de fenna à sa potta. Lè vezin, lè pareint, lè fémalle, lo menistre, lo magnin, lo régent avant prau coudhi lâi dere : « Cranmatchou, mary-a-té! », ie respondâi-adf:

— Vu pas mè betâ la corda ào cou ora. Lè vîlho desant que lo maryâdzo l'è on nèpè que coumeince pè lo dessè: mè i' âmo mî ma soupa et mè truffie boulâte. Râva po voturon dessè.

Et l'étai ti lè cou dinse bin grand temps, vo dio.

Vaïcè qu'on dzo on oût dere pè lo veladzo, vè lo borni po coumeincé, pu à la veillâ, ào mécanique, ào pridzo, ào cabaret, à la fêtâre, que Cranmatchou s'e maryâve. Vo pouâide peinsâ quinne débllottâie lè dzein l'ant fè su son compte. Dere : « Cranmatchou s'e maryâve », l'étai quemet se on desai qu'on protiureu s'e eingadzi po missionero ein Afrique. Lè dzein n'ein rengnent pas! Mâ peinsâ-vâi: Cranmatchou s'e maryâve! Voiâve assebin agotta lo dessè. L'i qu'avai fè son primor prau grand temps! L'avai trovâ quauquon à sa biêna.

Quand on lâi dèmandâve porquie s'e voliâve maryâ, ie desai d'i z'on :

— Po vo fère brenda la leinga.

Ai z'autro :

— Po mè teni lè pî ào tsaud sti l'hivè.

Et ti cliau que lâi avant de l'autr'hi : « Cranmatchou, tè faut tè maryâ », lâi desant ora : « Porquie tè maryâ-to? » que cein signeulâve ellî pouâo corps.

Tant qu'on coup qu'on lâi avai redèmandâ lo mîmo affère, ie fâ dinse :

— Porquie mè maryâ? Eh bin! parce que lâi a prau grand temps que pâyo l'impoût su lè célibatéro à Mouffetsat. Lâi a prau grand temps qu'avoué mon erdzeint la cououna pâie lè régent que dussant fère l'ecoqua ài z'einfant dâi z'autro. Vu mè mettre à mon compte et mè repayé. Alla pî : lè z'écouli volian pas manquâ du z'ora ein lè et lè z'autro célibatéro l'arant gros à payî po instruire lè petit Cranmatchet!

MARC A LOUIS.

Réminiscences.

Pour ceux qui les aiment :

Quels sont les pays du monde le plus malheureux?

La Turquie!... parce qu'on lui a pris sa Grèce (graisse).

L'Italie!... parce qu'on lui a pris Savoie (sa voix).

La France!... parce qu'on lui a pris Sedan (ses dents).

*

Différence entre un étudiant et le Rhône :

L'étudiant sort du lit et suit son cours, tandis que le Rhône suit son cours dans son lit.

*

La ressemblance frappante entre Paris, Nançen, un ours blanc et Virginie?

Paris est métropole.

Nançen est maître au Pôle.

Un ours blanc aime être au Pôle.

Virginie aimait trop Paul.

*

En temps de grève, à la police :

— Que pensez-vous de la grève des tailleurs?

— Elle nous donne du fil à retordre...

— Et de celle des maçons?

— Elle nous préoccupe truellement... Ouf!

FATALITÉ

Un pasteur de notre canton pensant corriger de ses habitudes d'intempérance de ses paroissiens, le manda auprès de lui :

— Dites-moi, Frédéric, lui fait-il, votre femme est encore venue se plaindre à moi qu'avant-hier vous êtes rentré ivre à la maison et que vous l'avez insultée grossièrement, frappée, même.

— Hélas, mossieu le pasteur, j'en ai assez le repenti... mais, que voulez-vous, c'est plus fort que moi. Je me dis comme ça : « Ecoute, Frédéric, quand c'est bon c'est assez; à présent tu ne vas plus boire. » Ça réussit comme ça... un jour... deux jours... et puis, crac! voilà qu'on se sent pris... on ne sait pas comment.

— Alors, mon ami, il n'y a qu'un moyen, c'est de signer un engagement d'abstinence, puisque vous n'avez pas assez de volonté pour réagir contre votre malheureux penchant. Car, voyez-vous, ça ne peut continuer ainsi; vous faites le malheur de votre famille et vous courez à votre ruine.

— Oh! ça... c'est bien sûr! En signant... c'est certain, ça finirait, peut-être... seulement...

— Seulement, quoi?

— Eh bien, mossieu le pasteur, signer l'abstinence... ne plus du tout boire de vin... c'est... un peu beaucoup.

— Vous signerez un engagement temporaire,

pour un an, par exemple. Après, vous serez guéri de votre vice, du moins, il faut l'espérer, et, si vous le désirez, vous pourrez recommencer à boire votre verre de vin, avec modération, bien entendu.

— Un an!... Oué... oué... Ça fait toujou trois cent soixante-cinq jous... C'est long! Et puis, pendant ce temps, y me faudra donc regarder les autres boire. Voyez-vous, mossieu le pasteu, je sais pas si je pourrai teni.

— Ecoutez, Frédéric, j'aime bien mon verre de vin, à mes repas; j'en use très modérément et n'ai aucune raison de m'en priver. Toutefois, si vous voulez bien signer un engagement d'un an, j'en signerai un de six mois, pour vous encourager.

— Oh! mossieu le pasteu, vous êtes trop bon. Mais non, c'est pas juste que vous qui savez boire, vous soyez puni pour moi... C'est sûr que si je pouvais me dire : « Eh bien, mossieu le pasteu est comme toi: il a signé; y ne peut boire que de l'eau, du café ou toutes ces bouteilles », ça me ferait quelque chose...

— C'est entendu, Frédéric, vous signerez pour un an et moi pour six mois. Nous sommes d'accord?...

— Y faut bien!... Seulement...

— Quoi! il y a encore un seulement? Qu'est-ce donc?

— Y a... y a, que... au bout de six mois, je me dirai comme ça : « A présent, voilà mossieu le pasteu qui a fini son engagement; y peut recommencer à boire son verre de vin. Porâ, mon pourro Fréderi, t'es onco dein lè z'amphibies... »

— Mais non, mon ami, quand vous aurez observé l'abstinence pendant six mois, la tentation sera moins vive. Et vous serez si content de vous, que vous ne voudrez cesser le traitement avant complète guérison.

— Oué!... Y semble!... mais c'est pas sû. Y se peut aussi que je me dise comme ça : « Fréderi, tu es un crâne, tu n'as pas touché au vin pendant six mois; voyons-voi si tu pourras reboire les trois verres traditionnels, — rien que ça! — sans te saouler. » Et alors, vous concevez, mossieu le pasteu, on ne peut pas savoï?...

— Vous ne prétendez pourtant pas, Frédéric, que moi, qui n'en ai aucun sujet, je me prive de vin pendant un an.

— Oh! alo pou ça non... ce serait une injustice.

— Eh bien, allons, décidez-vous. Je signe pour six mois et vous pour un an. Voici le formulaire et la plume.

— Va! comme il est dit!... puisqu'y faut!...

Lorsqu'il a la plume en main et au moment d'apposer sa signature sur le formulaire, Frédéric se ravise :

— Ecoutez-voi, mossieu le pasteu, signons tous les deux pou six mois. Et puis, on verra voir. Si ça ne suffit pas, on pourra toujou rafraîchi, comme pou les billets à la banque.

— Non, non, Frédéric, pas de ce système. Je vois bien maintenant qu'il vous faut au moins un an d'abstinence pour vaincre votre coupable penchant. Je joue beau jeu et me résigne à signer, avec vous, un engagement d'une année, dans l'espoir que ce sacrifice — car c'en est un pour moi, je vous le certifie — aura sa récompense dans votre guérison.

— Oh! ça, mossieu le pasteu, c'est vraiment trop beau à vous!... C'est bien le diable!...

Le pasteur et Frédéric, ayant pris le mutuel engagement de s'abstenir pendant un an de toute boisson alcoolique, se séparent, contents l'un de l'autre, en se donnant une cordiale poignée de mains et certains du succès.

Le lendemain, un peu tard dans la soirée, le pasteur qui rentrait d'une visite à l'une de ses vieilles paroissiennes à l'agonie, entend comme un grognement à côté de lui.

Il presse le bouton de sa lampe électrique